

REALISER UN AVIS DE VALEUR DU FONDS DE COMMERCE ET DU DROIT AU BAIL

OBJECTIFS

Réaliser une évaluation du fonds de commerce et du droit au bail

Rédiger un avis de valeur conforme à la charte de l'expertise

Communiquer avec le client sur les leviers de la création de valeur

Se différencier de la concurrence et faciliter la prise de mandat exclusif

NIVEAU ET PUBLIC

Tout public

Prérequis : Notions juridiques et comptables

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paperboard

Moyens pédagogiques : Les supports pédagogiques sont adressés au stagiaire dès son inscription. Les cas pratiques sont à réaliser à l'issue de la formation pour vérification des acquis

Support pédagogique :
Quiz d'évaluation finale

Effectif maximum : 20

INTERVENANT

Philippe Maître

Formateur et professionnel spécialisé en transmission de fonds de commerce et d'entreprise

Expert certifié REV, membre de la CEIF

PROGRAMME

INTRODUCTION

Pourquoi réaliser un avis de valeur ?

Quels sont les critères à prendre en compte ? Les différences entre le prix et la valeur

Le marché de la transmission en France

DÉFINITION DU FONDS DE COMMERCE ET DE LA VALEUR VÉNALE

Les éléments du fonds

Le droit au bail

La valeur de marché

LES ÉLÉMENTS JURIDIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Le bail commercial (à jour des lois Pinel et Macron) Les contrats

Le personnel

LES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES À PRENDRE EN COMPTE

L'emplacement et l'environnement

Le matériel et les agencements

La courbe du marché

Pondération des surfaces commerciales selon la Méthode Généralisée de Pondération

LES ÉLÉMENTS COMPTABLES À PRENDRE EN COMPTE

L'activité

La rentabilité

La structure financière

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les méthodes par comparaison

La méthode des barèmes

La méthode des bénéfices reconstitués

La méthode des différentiels

LES ÉLÉMENTS COMPTABLES À PRENDRE EN COMPTE

L'activité

La rentabilité

La structure financière

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION